

## Randonnée des Puy 2011

### Règlement :

Départs libres dans les plages horaires.

Les itinéraires sont balisés (tout droit en absence de marquage).

Les participants devront rouler prudemment, respecter le code de la route, la nature et ne jeter aucun déchet.

Sont obligatoires : port du casque à coque rigide et port du gilet haute visibilité conforme en cas de départ nocturne.

Les mineurs devront avoir l'autorisation parentale et être accompagnés d'un adulte.

L'organisation décline toute responsabilité en cas de perte, vol, détérioration de matériel avant, pendant ou après la randonnée.

L'organisation se réserve le droit de modifier ou d'annuler la rando en fonction de la météo ou de tout autre événement.

Tout participant autorise le Mozac Cyclo Club à utiliser, sur n'importe quel support que ce soit, les photos prises à l'occasion de la randonnée et sur lesquelles il pourrait apparaître.

### Inscription :

NOM : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_

Département : \_\_\_\_\_

Age : \_\_\_\_ ans    sexe : M     F

Non Licencié VTT ou cyclisme

Licencié: FFC     FFCT     UFOLEP

Licence N° : \_\_\_\_\_

Club: \_\_\_\_\_

Parcours choisi : 20     45     70

L'inscription à la rando implique l'acceptation pleine et totale du présent règlement.

Lu et approuvé :

Signature : \_\_\_\_\_